MAIRIE DE JOUY-SUR-MORIN SEINE-ET-MARNE SOUS-PREFECTURE DE PROVINS CANTON DE COULOMMIERS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

Jeudi 10 mars 2022 à 19 h 00

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

ORDRE DU JOUR

Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire

- 1 Installation d'une conseillère municipale
- 2 Approbation du compte rendu précédent
- 3 Désignation des représentants aux organismes extérieurs
 . Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de La Ferté-Gaucher (SIVOS)
- 4 Mise à jour des commissions municipales
- 5 Approbation du compte de gestion 2021 de la Commune
- 6 Approbation du compte administratif 2021 de la Commune
- 7 Affectation du résultat de fonctionnement 2021 du budget principal
- 8 Convention de mise à disposition d'un point d'eau incendie pour la défense extérieure contre l'incendie
- 9 Avis sur le dossier de création et d'exploitation d'une installation de méthanisation à la Ferté-Gaucher
- 10 Travaux d'éclairage public 2022 Programme de modernisation des installations d'éclairage public et de réduction de la pollution lumineuse 2022 à 2024
- 11 Adhésion au groupement de commandes entretien et maintenance de l'éclairage public Années 2023 à 2026
- 12 Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
 - . n° 2022/02 : Bail de location du logement sis 6 rue du Bouloi
 - . n° 2022/03 : Résiliation du bail commercial de l'immeuble sis 15 rue Saint Pierre
 - . n° 2022/04 : convention de répartition des frais avec la commune de La Ferté-Gaucher pour la formation « Signalisation temporaire Balisage »
- 13 Ouestions orales
- 14 Informations diverses

En Mairie, le 3 mars 2022

Le Maire, Michael ROUSSEAU